

COMMUNIQUE
DE PRESSE

« **Sylvie DUBOIS et Olivier PEVERELLI, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de BERG HELVIE lors de la Décision Modificative n°2 et de la Commission Permanente du 16 novembre 2020 :**

384 378 € répartis au titre du fonds de péréquation des taxes additionnelles aux Droits de Mutation 2020, en faveur des communes de : Alba la Romaine, Aubignas, Berzème Darbres, Lavilledieu, Lussas, Mirabel, St Andéol de Berg, St Germain, St Gineys en Coiron, St Jean le Centenier, St Laurent s/Coiron, St Maurice d'Ibie, St Pons, St Thomé, Sceautres, Valvignères et Villeneuve de Berg.

5 935 € répartis en faveur des collèges Marcel Chamontin au Teil et Laboissière à Villeneuve de Berg, au titre de l'équipement matériel non pédagogique.

1 000 € alloués au collège Marcel Chamontin au Teil, pour le fonctionnement de la classe ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Solaire)

5 040 € alloués au collège Laboissière à Villeneuve de Berg, au titre des transports scolaires vers les installations sportives pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres de l'année scolaire 2020/2021

126 530 € attribués au collège La Présentation de Marie au Teil, au titre du fonctionnement des collèges privés pour l'année 2021.

3 692 € répartis au titre du dispositif « Collège au Cinéma 2020/2021 », en faveur des collèges Marcel Chamontin au Teil et Laboissière à Villeneuve de Berg.

5 132 € répartis pour le fonctionnement des associations sportives scolaires (UNSS-USEP), en faveur : des collèges Marcel Chamontin et Laboissière, de l'OCCE-Ecole Publique d'Alba la Romaine et de l'association sportive USEP Maternelles du Teil (Bas Frayol/Astier/La Violette).

33 763 € répartis pour l'accompagnement des projets éducatifs des collèges ardéchois : pour l'année scolaire 2019/2020, en faveur de : la Compagnie Emilie Valantin au Teil, La Maison de l'Image à Lussas, Zone 5 au Teil. Pour l'année scolaire 2020/2021, au profit des collèges Marcel Chamontin et Présentation de Marie au Teil, et du collège Laboissière à Villeneuve de Berg.

815 € attribués au collège Marcel Chamontin au Teil au titre des Activités Physiques de Pleine Nature.

... / ...

1 000 € répartis au titre de l'aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique au profit de 5 particuliers du canton.

10 330 € alloués à la Résidence les Jardins d'Helvie à Alba la Romaine, au titre des aides issues du fonds de dotation exceptionnel créé en vue de soutenir les établissements sociaux et médico-sociaux, dans le cadre de la crise Covid.

24 561 € correspondant à une prime exceptionnelle (co-financée à parts égales par le Gouvernement et le Département), répartie en faveur des professionnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile, dans le cadre de la crise Covid, au profit : du Service La Vie en Rose à Lavilledieu et de l'association Maintien de Service à Domicile AMSAD au Teil.

30 000 € correspondant à une subvention exceptionnelle affectée à la commune du Teil pour la mise en place d'une Maison Post-Séisme

500 € attribués à une auto-école du canton au titre du dispositif « Un Permis pour l'Emploi », afin d'accompagner un jeune porteur d'un projet socio-professionnel.

5 486 € alloués à la commune d'Aubignas, dans le cadre du dispositif « Pass Territoires 2020 », pour la pose de compteurs de production d'alimentation en eau potable et de réducteurs de pression pour limiter les fuites.